

CONSIGNES DE SÉCURITÉ À L'ATTENTION DES UTILISATEURS

VENTILATION

- N'obstruez pas les orifices de ventilation permanente, votre sécurité en dépend.

EN CAS D'INCENDIE

- Évacuez tous les occupants.
- Fermez le robinet des récipients de gaz ou du réservoir de combustible liquide (le cas échéant).
- Débranchez l'alimentation électrique.
- Donnez l'alerte et appelez les pompiers.
- Lutte contre le feu si la sécurité le permet.

PRÉCAUTION CONTRE LE FEU ENFANTS

Ne laissez pas d'enfants seuls, sans surveillance.

MOYENS D'ÉVACUATION

- Vérifiez que vous connaissez bien l'emplacement et le fonctionnement des issues de secours.
- Laissez libres tous les chemins d'évacuation.

MATÉRIAUX COMBUSTIBLES

- Éloignez-les de tous les appareils de chauffage et de cuisson.

LUTTE CONTRE LE FEU

Prévoyez un extincteur à poudre sèche d'une capacité d'au moins 1 kg, homologué ou conforme à l'EN 3-7, à proximité de la porte d'entrée principale et d'une couverture anti-feu près de la cuisinière.



LIRE LES INSTRUCTIONS



INSTRUCTIONS D'UTILISATION ET DE SÉCURITÉ BUTANE

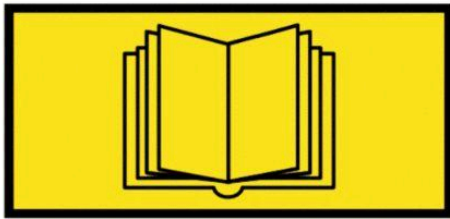
- Compartiment conçu pour une bouteille de butane de 6,45 Kg.
- Pression de service : 30mb.
- Faire vérifier la bouteille avant la date limite indiquée sur la bouteille.
- Utiliser les dispositifs de fixation pour maintenir la bouteille en position verticale.
- Remplacer la lyre dès que son état l'exige ou avant la date limite d'utilisation indiquée sur le tuyau.
- Ne pas installer d'appareil ou d'équipement susceptibles d'endommager l'installation.
- Prendre connaissance des manuels d'utilisation des appareils fonctionnant au gaz avant utilisation.
- Ne pas fumer.
- Ne pas obstruer les aérations permanentes.
- Nettoyer les aérations permanentes si nécessaire.
- Ne pas utiliser les appareils de façon détournée.
- Ne pas utiliser de flamme en cas de crainte de fuite, utiliser un aérosol détecteur.
- En cas d'incendie, fermer le robinet de la bouteille de gaz.
- En cas de non-utilisation prolongée du gaz, fermer le robinet de la bouteille de gaz.
- En cas de non-utilisation prolongée d'un appareil, fermer la vanne d'alimentation en gaz reliée à cet appareil.
- Après une période de non-utilisation et avant de la remettre en marche, vérifier l'état de l'installation.
- En cas d'utilisation prolongée, effectuer des contrôles périodiques.

Instructions avant de prendre la route

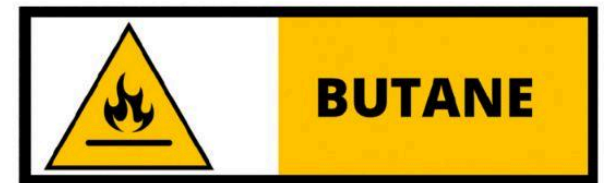
- Éteindre les lumières et appareils électriques.
- Fermer les fenêtres, lanterneaux.
- Fermer le gaz.
- S'assurer qu'aucun objet n'est susceptible de tomber.
- Fermer les placards.
- Retirer le marche-pied.

COMPARTIMENT GAZ

**NE PAS OBSTRUER LA
VENTILATION DE SÉCURITÉ**



LIRE LES INSTRUCTIONS



**DÉTENDEUR
30Mbar**

**ROBINET
MARCHE/ARRÊT**



**NE PAS OBSTRUER LA
VENTILATION DE SÉCURITÉ**